

aux francophones ont leurs sièges sociaux dans cette ville. L'accès direct aux services et ministères provinciaux est maintenant assuré grâce au bureau de Calgary.

3.8 Cause *Caron* et changement politique

Intenté par un francophone de Calgary et appuyé par un vaste réseau de francophones et de francophiles, ce recours judiciaire pourrait modifier l'interprétation de l'histoire de l'Alberta et de la Saskatchewan et entraîner la reconnaissance de la constitutionnalité de l'usage du français à l'échelle provinciale. L'objectif de cette cause, présentement devant les tribunaux, est de prouver que les droits linguistiques garantis aux habitants de la Terre de Rupert se sont vu accorder un statut constitutionnel avant l'entrée de ce territoire dans la Confédération canadienne, qu'ils sont toujours en vigueur et, par conséquent, doivent être respectés. Un jugement favorable²⁰ à M. Caron pourrait confirmer que le français est une langue officielle en Alberta et en Saskatchewan, provinces créées en 1905 par la division de la Terre de Rupert.

4. Modèles logiques et indicateurs de vitalité

Cette section présente un aperçu des attentes et des priorités déterminées par le groupe de travail, qui a construit et validé ces modèles logiques pour chacun des secteurs prioritaires choisis : la gouvernance, la diversité et la visibilité, la communication et les services gouvernementaux. Elle présente donc :

- le modèle logique de chaque secteur élaboré par le groupe de travail (incluant les résultats visés par la communauté à court, moyen et long termes);
- les indicateurs correspondants aux résultats visés;
- des sources de données envisagées pour l'évaluation de ces résultats.

Un modèle logique est une illustration de l'enchaînement des résultats attendus et des efforts consacrés à susciter ou à maintenir la vitalité dans un domaine ou secteur d'intervention d'une communauté.

²⁰ Au moment où les participants ont discuté de la cause *Caron*, ils se référaient au jugement de première instance rendu par la Cour provinciale de l'Alberta le 2 juillet 2008. Le gouvernement de l'Alberta a porté la cause en appel devant la Cour du banc de la reine. Le 17 décembre 2009, celle-ci a rendu un jugement qui satisfait peu aux attentes de la communauté. Le dossier a été porté en appel devant la Cour d'appel de l'Alberta. Pendant que la cause poursuit son cheminement devant les tribunaux, la communauté continue de s'intéresser aux enjeux qui s'y rattachent. Un colloque sur la cause *Caron* et les droits linguistiques dans l'Ouest canadien a d'ailleurs eu lieu à Regina, en Saskatchewan, les 19 et 20 février 2010.

4.1 Gouvernance communautaire

4.1.1 Champs d'activités

Le modèle logique de la gouvernance communautaire produit et validé par le groupe de travail de Calgary est composé de trois principaux champs d'activités, qui se ramifient par la suite à l'étape des produits et services envisagés. La communauté francophone de Calgary est dispersée sur un large territoire et il n'existe pas de quartier francophone. Elle jouit de peu d'infrastructures et de lieux de rassemblement et subit les contrecoups d'une population en mouvement. L'instabilité des ressources humaines, bénévoles et rémunérées, au sein des organismes communautaires met en péril la saine gestion et la planification à long terme de ces organismes.

4.1.1.1 Concertation communautaire

Une table de concertation des organismes communautaires est une nécessité étant donné la multitude d'organisations servant les populations francophone et francophile de Calgary et la structure de l'organisme porte-parole, l'ACFA – Régionale de Calgary, qui n'accepte que des membres individuels. Le modèle de concertation présentement à l'essai est le Cercle de collaboration, qui regroupe presque tous les organismes de la communauté, ce qui a déjà contribué à une compréhension accrue du potentiel d'action et de représentation de la communauté.

4.1.1.2 Renouvellement des ressources humaines

Le renouvellement des ressources humaines au sein des organismes communautaires de la région est nécessaire afin d'assurer leur pérennité, et ce, grâce à l'attrait et la rétention de personnel, tant rémunéré que bénévole. Cela sera possible par le biais de programmes de formation continue en leadership et en responsabilisation des gestionnaires ainsi que par des programmes de mentorat pour la préparation de la relève. Ces mesures mèneront au renforcement des compétences et des capacités des organismes en matière de gouvernance et de gestion et rendront les représentations politiques des chefs de file communautaires plus crédibles.

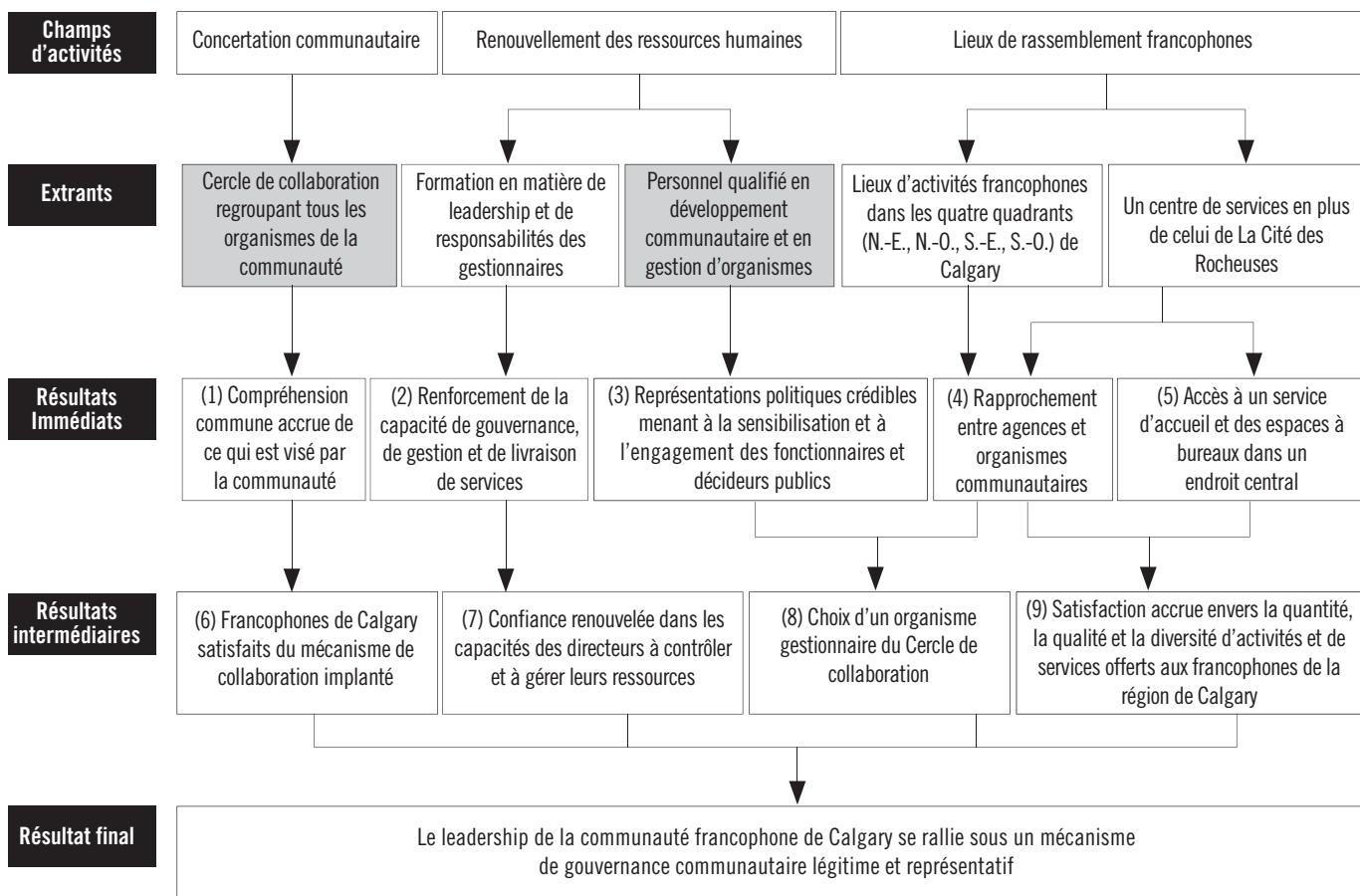
4.1.1.3 Lieux de rassemblement pour les francophones

Des lieux de rassemblement pour les francophones sont nécessaires, étant donné leur dispersion dans la ville de Calgary et dans plusieurs banlieues environnantes. Le rôle de La Cité des Rocheuses est reconnu, mais le fait que ce centre scolaire communautaire soit situé dans le sud-ouest de Calgary et mal desservi par les transports en commun limite son utilité. Aussi, afin de faciliter le rapprochement entre les agences et organismes multiples de la communauté, il est suggéré qu'un centre communautaire soit établi. Cet espace francophone dans un endroit central servirait à l'accueil des nouveaux arrivants, de guichet unique pour les services en place et à développer, d'espace de bureaux et de point de rassemblement pour tous les travailleurs du secteur communautaire.

À moyen terme, les actions concertées en gouvernance communautaire contribueront à une hausse du taux de satisfaction des francophones de Calgary envers le mécanisme de collaboration implanté et la quantité, la qualité et la diversité d'activités et de services offerts aux francophones de la région. Ces actions contribueront également à une confiance renouvelée dans les capacités des directeurs des divers organismes à contrôler et à gérer leurs ressources.

À long terme, le leadership de la communauté francophone de Calgary se ralliera sous un mécanisme de gouvernance communautaire légitime et représentatif.

Modèle logique : Secteur de la gouvernance communautaire



■ : Activités, extrants et résultats observés ou en cours

□ : Mesures prévues ou souhaitées

4.2 Diversité et visibilité

4.2.1 Champs d'activités

Le modèle logique de la diversité et de la visibilité comporte trois champs d'activités à élaborer et à coordonner afin de s'assurer que la francophonie de Calgary soit vue, entendue et valorisée pour sa diversité et ses multiples expressions culturelles et sociales. Il est reconnu que la majorité des résidents de la région de Calgary provient d'ailleurs en Alberta, d'une autre province ou d'un pays étranger. À Calgary, les nouveaux arrivants francophones doivent s'intégrer dans une population qui elle-même est issue de la migration ou de l'immigration²¹. Quoique le besoin réel de services d'accueil aux nouveaux arrivants francophones soit indéniable, on reconnaît qu'il s'agit d'un choix personnel (ou familial) de s'intégrer ou non à la communauté francophone en participant aux activités et programmes des organismes et écoles francophones. Ce groupe de travail s'est donc penché sur des champs d'activités qui favorisent la connaissance et la participation active à la francophonie telle qu'elle existe à Calgary.

4.2.1.1 Célébration de la diversité

La célébration de la diversité du patrimoine culturel et francophone est déjà bien amorcée dans cette communauté francophone multiculturelle de longue date. La diversité est mise en évidence dans les écoles et lors de certaines manifestations artistiques. Cependant, il reste des écarts entre la compréhension des aspirations et des façons de faire des nouveaux arrivants et celles de la population francophone établie depuis longtemps à Calgary. On souhaite que la diversité culturelle continue d'être représentée lors des fêtes et événements de la communauté. On souhaite également voir la mise en œuvre d'activités intergénérationnelles de sensibilisation au patrimoine et davantage d'activités de sensibilisation au bénévolat, de façon à susciter plus d'entraide entre les membres des diverses communautés.

4.2.1.2 Promotion auprès des francophones peu ou pas actifs dans la francophonie

Rejoindre les personnes qui ne participent pas activement à la communauté, particulièrement les personnes isolées ou marginalisées, s'avère une priorité dans cette

municipalité urbaine. Pour ce faire, il faudra multiplier les partenariats avec les agences communautaires de l'ensemble de la communauté ainsi que les services aux nouveaux arrivants. Une étude de besoins de ces gens et de leur bien-être pourrait révéler l'effet de la marginalisation sur les francophones minoritaires et suggérer des pistes d'action possibles pour mieux prendre en compte leurs besoins dans la planification des activités et programmes. Entre-temps, les participants au groupe de travail préconisent la création de coopératives de services en français et d'entreprises sociales qui pourraient favoriser l'intégration des personnes concernées, tout en augmentant le nombre de services offerts en français à Calgary.

4.2.1.3 Visibilité de la francophonie

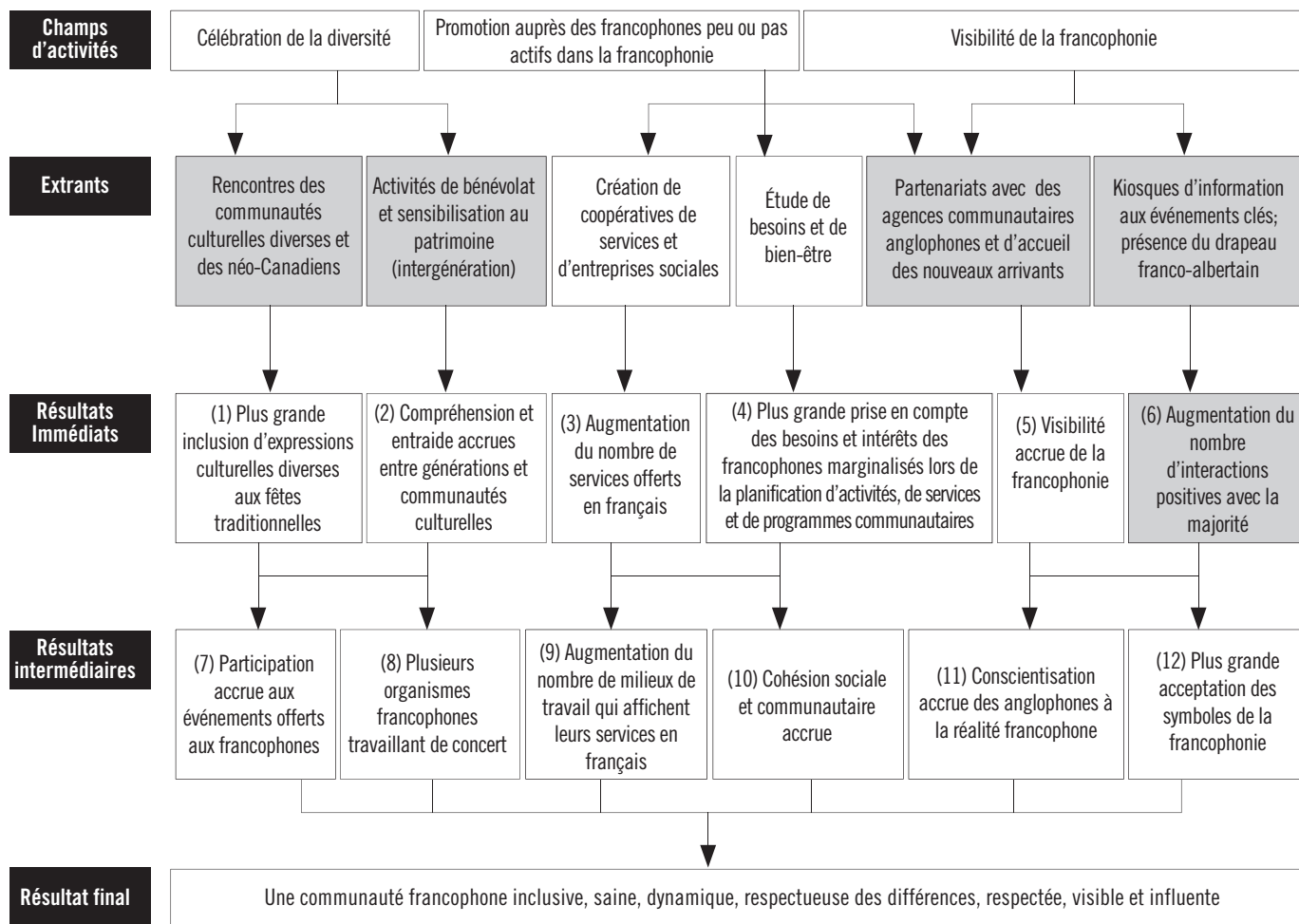
La visibilité de la francophonie à Calgary est quasi inexistante. La communauté francophone de Calgary est difficile à circonscrire du fait qu'elle soit difficilement identifiable. Pour améliorer cette situation, il est suggéré de redoubler d'efforts pour distribuer de la documentation et des symboles de la francophonie dans des endroits clés, tels que les agences d'accueil des nouveaux arrivants et lors d'événements majeurs comme le Calgary Stampede. Ce faisant, la francophonie bénéficiera d'une visibilité accrue et il y aura augmentation d'interactions positives souhaitées, avec la majorité anglophone.

À moyen terme, les mesures prises dans ce secteur contribueront à accroître la participation d'individus francophones aux événements offerts par les divers organismes communautaires; à encourager l'entraide et le travail concerté de ces divers organismes; à accroître le nombre de milieux de travail où la langue française est utilisée ouvertement et qui affichent leurs services en français; à augmenter le taux d'affichage et d'acceptation des symboles de la francophonie; à conscientiser les anglophones à la réalité des francophones; et à bâtir une cohésion sociale et communautaire accrue.

À long terme, il est souhaité que la communauté francophone de Calgary soit perçue comme étant inclusive, saine, dynamique, respectueuse des différences, respectée, visible et influente.

21 Il est à noter que le groupe de travail a choisi d'employer le terme « nouveaux arrivants » plutôt qu'immigrants et migrants.

Modèle logique : Secteur de la diversité et de la visibilité



■ : Activités, extrants et résultats observés ou en cours
 □ : Mesures prévues ou souhaitées

4.3 Communication

4.3.1 Champs d'activités

Le modèle logique de communication comprend trois champs d'activités, chacun visant à informer et à sensibiliser un secteur différent des populations francophone et francophile. Il est reconnu qu'à Calgary, une ville de plus d'un million d'habitants, dont seulement un peu plus de 8 p. 100 disent avoir une connaissance du français ou du français et de l'anglais²², la qualité des communications, à l'interne comme à l'externe de la communauté, est un élément clé qui permet au public en général d'identifier cette communauté si difficile à cerner.

4.3.1.1 Communication aux résidents francophones

La communication d'informations aux résidents francophones de Calgary pose des défis de taille, dans la mesure où chacun des organismes de la communauté ne rejoint que ses membres et les quelques personnes francophones de son réseau social. Des outils traditionnels sont utilisés, tels que le *Répertoire des ressources francophones de Calgary et ses environs*, l'*Infolettre* aux membres de l'ACFA – Régionale de Calgary et des bulletins d'information semblables distribués aux parents des écoles et aux membres d'autres organismes. La communauté souhaite mettre sur pied un plan commun de communication qui serait adopté par tous les groupes, agences et écoles afin de travailler de façon concertée pour mieux informer la population francophone quant aux activités et services offerts.

4.3.1.2 Technologies de l'information

L'utilisation des technologies de l'information est certes le moyen le plus efficace de diffuser une grande quantité d'informations à un nombre illimité d'individus. En se dotant de la technologie et des compétences nécessaires à la conception et à l'entretien d'un site Web, l'ACFA – Régionale de Calgary se positionne comme l'organisme central pour la diffusion d'informations sur la francophonie. Comme mentionné plus tôt dans ce rapport, la majorité des groupes communautaires et les écoles possèdent des sites Web. Il ne reste qu'à les relier

par des hyperliens pour offrir au chercheur d'informations sur la communauté francophone de Calgary une image composite plus précise de la vitalité et de la complexité de cette communauté. Ces liens virtuels contribueront certainement à la reconnaissance des champs d'action des divers organismes de la communauté, les menant ensuite à collaborer plus étroitement entre eux.

4.3.1.3 Communication aux visiteurs et aux nouveaux arrivants

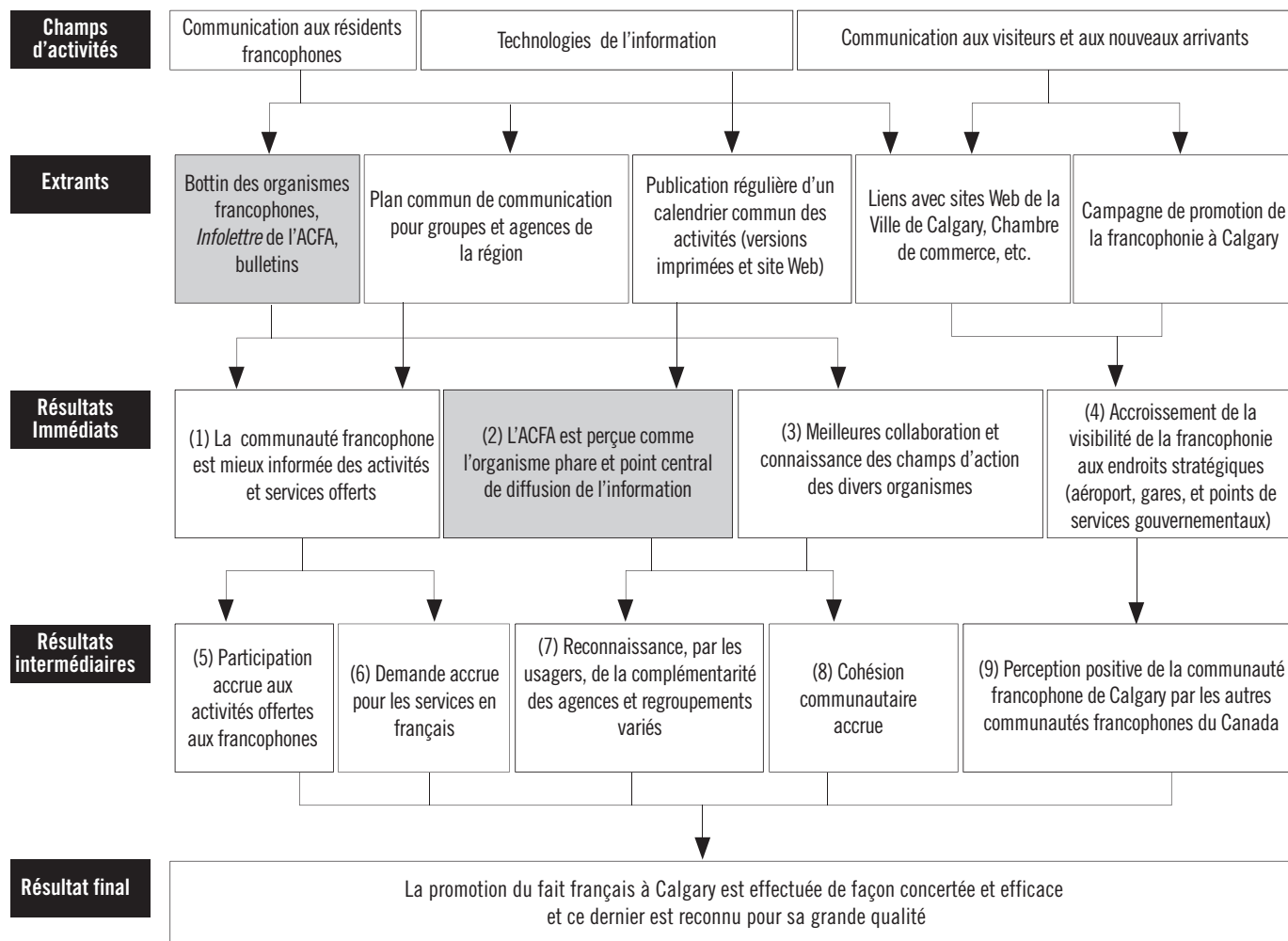
La communication d'informations aux visiteurs et aux nouveaux arrivants est une priorité, puisque la communauté francophone de Calgary est difficilement repérable, peu connue et donc peu reconnue. Une campagne de promotion de la francophonie, par tous les moyens disponibles et en particulier en utilisant les technologies de l'information (p. ex. des hyperliens permettant d'accéder à des informations sur la francophonie) et l'affichage dans des endroits publics où s'applique la *Loi sur les langues officielles* (p. ex. les gares, les aéroports et les centres de services fédéraux), permettrait à la francophonie de Calgary de projeter une image de vitalité qui reflète son caractère vibrant. Cette dernière composante se rapproche des énoncés retenus et priorisés par le modèle logique sur la diversité et la visibilité.

En agissant simultanément dans ces trois champs d'activités, les organismes de la communauté devraient, à moyen terme, percevoir une participation accrue aux activités offertes et une hausse dans la demande pour les services en français. Aussi, ces mesures devraient mener à la reconnaissance, par les usagers, de la complémentarité des agences et regroupements variés et, pour les chefs de file, à une cohésion communautaire accrue. Finalement, il est souhaité que la communauté francophone de Calgary soit perçue de façon positive par les autres communautés francophones du Canada.

À plus long terme, la promotion du fait français à Calgary sera effectuée de façon concertée et efficace et sera reconnue pour sa grande qualité.

22 Statistique Canada. *Profils des communautés 2006*, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada, version en ligne (<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>) consultée le 20 août 2009.

Modèle logique : Secteur de la communication



■ : Activités, extrants et résultats observés ou en cours

□ : Mesures prévues ou souhaitées

7. Reconnaissance, par les usagers, de la complémentarité des agences et regroupements variés	a) Complémentarité de l'information disponible dans le site Web de l'ACFA	a) Calendrier d'activités; analyse du contenu
	b) Nombre d'organisations dont le mandat et la programmation sont disponibles via le site Web de l'ACFA	b) Compilation par les organismes communautaires
	c) Perception de complémentarité des services offerts en français par les usagers	c) Sondage d'opinion
8. Cohésion communautaire accrue	a) Perception des citoyens francophones quant aux avantages du dialogue et de la collaboration interculturelle	a) Comptes-rendus de rencontres de chefs de file
	b) Nombre d'organismes composés de membres issus de différentes communautés culturelles	b) Sondage téléphonique auprès de directeurs d'organismes
	c) Présence et succès des partenariats d'organismes communautaires	c) Rapports d'activités
9. Perception positive de la communauté francophone de Calgary par les autres communautés francophones du Canada	a) Maintien du taux de mobilité des populations francophones vers Calgary (migrantes et immigrantes)	a) Statistique Canada
	b) Rétention du nombre de francophones à Calgary	b) Statistique Canada et statistiques scolaires des conseils scolaires francophones
	c) Nombre d'échanges et de partenariats entre les organismes francophones de Calgary et ceux des autres provinces et territoires	c) Compilation par les organismes communautaires

4.4 Services gouvernementaux

4.4.1 Champs d'activités

Le modèle logique des services gouvernementaux comprend quatre champs d'activités, dans lesquels la communauté juge crucial de s'investir pour assurer le maintien et le développement de services provenant des divers paliers de gouvernement.

4.4.1.1 Sensibilisation des gouvernements

Le dialogue continu entre la communauté et les gouvernements représente une étape importante de sensibilisation des décideurs qui, une fois conscientisés aux besoins et aspirations de la communauté francophone, sont plus aptes à recommander des améliorations aux lois et politiques favorisant l'implantation de services en français.

4.4.1.2 Contestation judiciaire

La contestation judiciaire pourrait changer complètement le climat politique à Calgary. On pense notamment à la cause *Caron*, décrite dans la section sur les pratiques exemplaires. Dans l'éventualité d'un jugement final favorable aux francophones des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, la constitutionnalité de la langue française en Alberta serait reconnue, ce qui pourrait favoriser la conscientisation des représentants gouvernementaux ainsi que la prestation d'un plus grand nombre de services en français.

4.4.1.3 Prestation de services

La prestation de services au public en français à Calgary se limite, pour l'instant, à quelques agences fédérales et à des organismes ou établissements éducatifs fournissant des services pour le compte du gouvernement fédéral (p. ex. centres de services à l'emploi, centres d'accueil d'immigrants). Grâce à un engagement politique accru, plus de services pourraient être offerts, soit dans un contexte de guichet unique ou par le biais d'unités de services dédiées aux francophones.

4.4.1.4 Promotion et utilisation des services

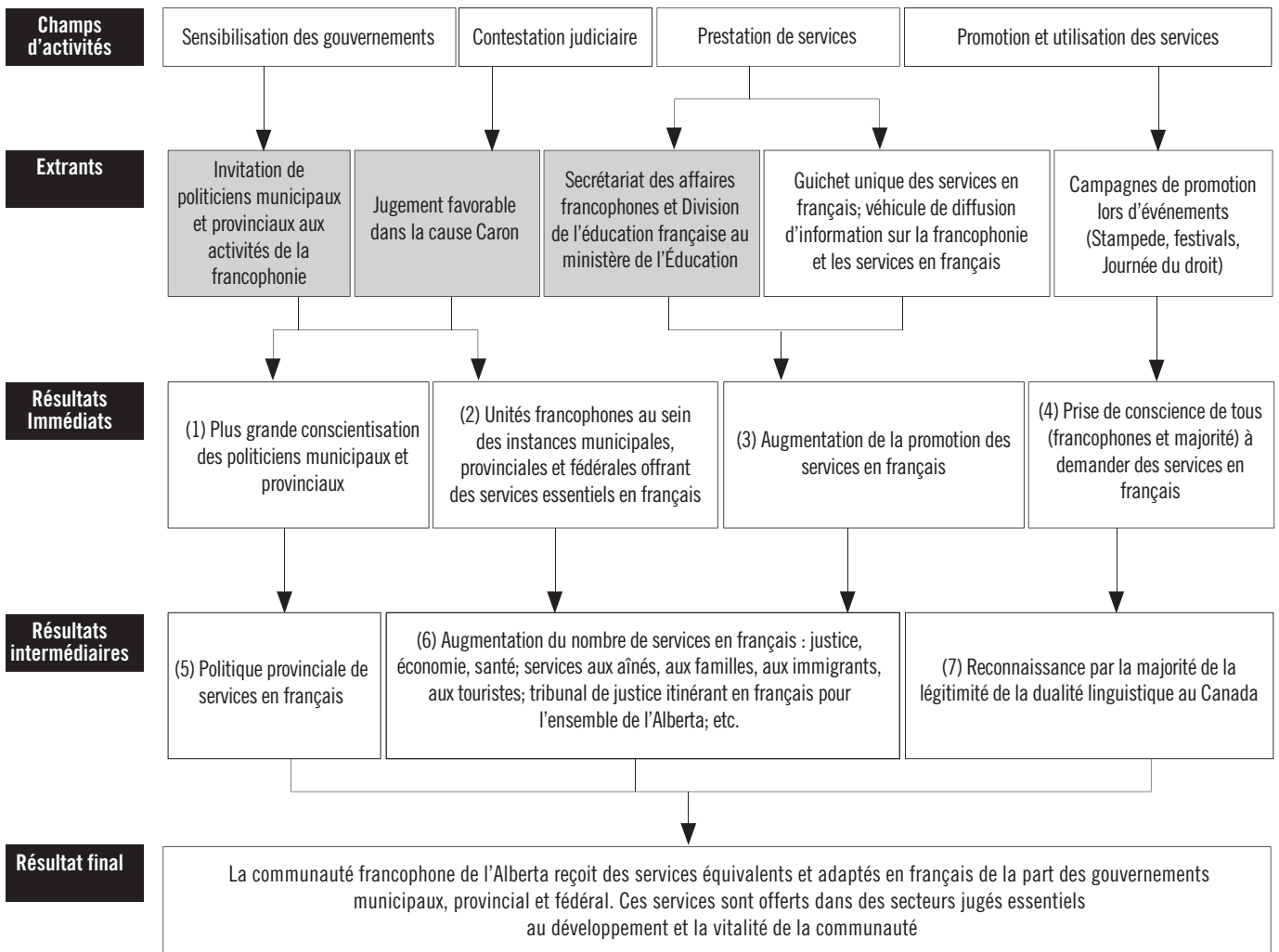
La promotion et l'utilisation des services sont des éléments clés de l'appui à l'augmentation des points de services. Étant donné le peu de services offerts, les francophones sont peu habitués à recevoir des services en français et ont donc perdu le réflexe de demander ces services en français. Pour contrer ce phénomène, il est important de tenir des campagnes d'information sur les services disponibles en français à Calgary.

Les efforts soutenus dans ces champs d'activités pourraient favoriser, à moyen terme, l'implantation d'une politique provinciale de services en français,

l'augmentation de l'offre de services au public en français dans plusieurs secteurs et la reconnaissance par la majorité anglophone de la légitimité de la dualité linguistique au Canada.

À plus long terme, toutes ces réalisations permettront à la communauté francophone de Calgary, et de l'Alberta tout entière, de recevoir des services équivalents et adaptés en français de la part des gouvernements municipaux, provincial et fédéral. Ces services seront offerts dans des secteurs jugés essentiels au développement et à la vitalité de la communauté.

Modèle logique : Secteur des services gouvernementaux



■ : Activités, extrants et résultats observés ou en cours

□ : Mesures prévues ou souhaitées